



Société Française
de Physique

Réunion de bureau de la Société Française de Physique
du 5 janvier 2021

Société Française de Physique, 33 rue Croulebarbe 75013 Paris
Visio 14h00-17h00

Présents :

Catherine Langlais, Jean-Paul Duraud, Guy Wormser, Titaina Gibert, Dominique Chandesris, Charles de Novion, Alain Fontaine, Arnaud Raoux, Michel Spiro, Mayline Verguin.

Excusés : Olivier Dulieu, Marc Leonetti, François Piuzzi, Marc Stehle

Secrétaire séance : Alain Fontaine

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du dernier bureau
- Retour sur le CA et le séminaire de décembre dont
 - discussions sur les statuts
 - point sur le collège des sociétés savantes académiques
 - formation communication zoom
- Convention CNRS/SFP (Guy-Jean-Paul)
- AG 2021 du 25 janvier à 16h sur Zoom REPORTEE EN FEVRIER
- Réunion avec les labos adhérents le 7 janvier à 17h sur Zoom
- RPER : avancement (Arnaud)
- Plaquette des métiers de la physique
- Analyse des demandes de subventions (selon demandes) – Marc L.
- Point mentorat
- Revue des autres actions en cours - tableau Excel (dont point détaillé sur sections locales)
- Divers
 - encarts publicitaires dans Reflets, facturation imprimeur, envoi postal, etc. : avancement des discussions avec EDP ?
 - prochains bureaux
 - lauréates Prix Joliot-Curie
 - [demande](#) société ivoirienne de Physique
 - Plaquette des métiers de la Physique
 - demande Y. BRECHET reçue par Catherine (article sur Friedel)

1. Approbation du compte rendu du dernier bureau

Le CR du bureau du 1^{er} décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Retour sur le CA et le séminaire de décembre, reprise en bureau

Bonne impression générale sur l'ensemble des débats, dans le contexte visioconférence.

Sont extraits les trois points suivants :

- Concrétiser les propositions issues du travail des commissions SFP, les faire connaître, réfléchir à leur diffusion (édito de la présidence ou/et encarts dans reflets, newsletter,...)
- Saisir les occasions de souligner l'importance accordée à l'éthique, avec une approche positive.
- Généraliser un prix jeunes chercheur·e·s par les divisions en sus des deux prix jeunes chercheurs SFP-Daniel Guinier et SFP-Saint Gobain.

a. Discussions sur les statuts de la SFP

Le 1^{er} décembre au matin, un comité de travail composé des membres volontaires du CA a convergé sur les modifications des statuts et du règlement intérieur, rendus conformes aux spécifications ministérielles et entérinés lors du CA du 14 décembre. La SFP sera toujours reconnue d'utilité publique et sa date de naissance en 1873 rappelée à l'article 1.

b. Point sur le Collège des sociétés savantes académiques de France (CoSSAF)

Les statuts du CoSSAF doivent être votés à l'unanimité lors de « la réunion constitutive » du collège programmée le 6 Février 2012.

Un premier groupe de travail s'est réuni autour de Guy Wormser ce jour. Guy précise que la version des statuts actuellement discutée a déjà fait l'objet de nombreuses améliorations par rapport à la version initiale proposée par P. Lemaire, en particulier pour tenir compte du poids relatif des sociétés savantes lors des votes.

Le CA du CoSSAF sera composé de 18 membres : selon la proposition actuelle, formation de trois sous-collèges, chacun ayant six représentants. Chaque sous-collège (labélisés dans un premier temps - sciences dures, médecine biologie, sciences sociales) est constitué d'environ 15 sociétés savantes, la SFP étant l'une d'entre elles. Chaque société savante peut opposer son veto à une prise de position.

L'intérêt démocratique d'une double majorité qualifiée (deux votes : l'un avec un membre, une voix, l'autre, le membre vote avec un poids prenant en compte l'importance du volume des adhérents du sous-collège) est discuté.

Le groupe de travail se réunira une nouvelle fois afin de pouvoir proposer une version lors du CA extraordinaire prévu le 15 janvier prochain avec l'ordre du jour suivant :

1. *Commentaires du CA sur les statuts proposés du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France*
2. *Décision du CA concernant l'adhésion de la SFP au Collège des Sociétés Savantes Académiques de France*
3. *Mandats du CA à donner aux représentants de la SFP lors de l'Assemblée Constitutive prévue pour ce collège*
4. *Liste des candidatures au CA du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France proposées par la SFP (2 max)*

Les documents parviendront aux membres du CA assez en avance pour permettre leur analyse.

c. Formation communication sur zoom

La demande exprimée lors du séminaire à ce sujet a été entendue. Mayline va mettre à jour le tutoriel et organiser de nouvelles sessions, à distance.

3. Convention CNRS/SFP

Au delà de 10 k€ de subvention annuelle, le CNRS doit planter une « procédure « CERFA » centralisée » par le bureau des subventions de création récente, procédure qui engage le CNRS tous Instituts réunis (Institut de Physique, IN2P3, INSIS, INSU,...). Le dernier contact CNRS-SFP via l’Institut de Physique, pour écrire une convention de soutien (incluant co-édition de Reflets, subventions aux congrès, ...) date de début décembre 2020. Dossier en attente du retour du CNRS.

Une démarche similaire avec le CEA est à envisager dans une deuxième phase.

4. AG 2021 du 25 janvier à 16h sur Zoom REPORTEE au 18 février 2020, 16 heures

La certification des comptes est plus complexe cette année à cause de la vente d'EDP. La « liaison fiscale 2020 » est à construire et doit prendre en compte les avis de plusieurs intervenants, l'avocat fiscaliste, l'expert comptable qui a assisté la SFP et la SCF dans la vente d'une part et l'expert comptable de la SFP d'autre part. Une position commune doit être arrêtée avant le 15 janvier.

L'approbation des comptes, obligatoire lors de l'AG nécessite que ce document soit rendu public un mois à l'avance ce qui nous oblige donc à repousser l'AG au 18 février, 16h (sur Zoom).

5. Réunion avec les labos adhérents le 7 janvier à 17h sur Zoom

A ce jour 26 laboratoires ont annoncé leur présence (directeurs et/ou chargé de comm) pour cette réunion en visio le 7 janvier 2021. Les thèmes retenus résumés dans un ppt élaboré par Mayline sera présenté par la présidente ou le vice-président.

6. RPER : avancement (Arnaud)

Arnaud Raoux rappelle que le comité d'organisation mis en place pour la deuxième édition des RPER fonctionne avec 6 commissions, ciblant chacune des domaines professionnels qui feront l'objet de présentations et tables rondes lors de l'évènement. La prochaine réunion plénière du comité aura lieu le 28 janvier 2021.

7. Plaquette des métiers de la physique

L'élaboration de la plaquette (travail conjoint des commissions Enseignement et Culture scientifique) a subi un fort ralentissement, conséquence de la pandémie. Les voies de réactivation, après cette mise en sommeil, sont explorées. Il est retenu que ce point sera mis à l'ordre du jour et discuté lors de la prochaine réunion de la commission Culture scientifique qui accueillera E. Blanquet - présidente de la commission Enseignement (action : Titaina). Daniel Hennequin pourrait être invité au prochain bureau.

8. Analyse des demandes de subventions (selon demandes) – Marc L.

Reportée au prochain bureau du 2 février 2021

9. Point mentorat

L'année 2020 n'a pas permis un démarrage aussi rapide que prévu mais des duos commencent à se mettre en place par les divisions Plasmas et Matière Condensée. Il est retenu de faire un point « mentorat » à chaque réunion de bureau afin de maintenir cet effort.

10. Revue des autres actions en cours - tableau Excel GW (dont point détaillé sur sections locales)

- « Revitalisation » de la section Paris-Centre très active dans un passé récent mais actuellement à l'arrêt. Des liens seront établis pour qu'une convocation d'AG Paris-Centre devienne possible.
- La réactivation du prix Paul Langevin de la SFP, honorant les théoriciens lauréats, est en bonne voie : Guy Wormser a pu convaincre Emmanuel Trizac (LPTMS-Orsay UPS) de piloter cette tâche.

Le Prix Paul Langevin est attribué par rotation à des physicien·ne·s théoricien·ne·s travaillant dans trois grandes thématiques couvrant toute la physique et correspondant aux regroupements de plusieurs divisions :

- i. Physique des particules et théorie des champs, physique nucléaire, accélérateurs, astroparticules, cosmologie et astrophysique
- ii. Physique de la matière condensée, physique statistique, physique et vivant
- iii. Physique atomique et moléculaire, physique des plasmas et chimie physique

<https://www.sfpnet.fr/prix-x/prix-de-specialite>

11. Divers

- encarts publicitaires dans Reflets, facturation imprimeur, envoi postal, etc. : avancement des discussions avec EDP ?

Un contrat EDP/SFP est en cours de signature pour préciser les conditions de collaboration vis à vis des Reflets de la Physique (gestion du site web, publicité, impressions etc.).. Il fait suite au précédent, devenu caduque. La relation commerciale entre les Reflets de la Physique et l'imprimeur Jouve se fera à l'avenir directement avec la SFP (contrat signé en ce sens)

- prochains bureaux

Restent programmés les premiers mardis du mois : prochain 2 février 2021 14h

- lauréates Prix Joliot-Curie

Catherine prendra contact avec la lauréate de la catégorie Femme Recherche Entreprise pour d'une part la féliciter, et d'autre part l'inviter à intervenir lors de RPER.

Autres discussions sur les Prix : disposer d'une présentation web de qualité des lauréates et lauréats des prix SFP ou proches, particulièrement dans les conditions actuelles imposées par la pandémie, photos de qualité professionnelle ? vidéo existante ou spécifique ?

- [demande Société Ivoirienne de Physique](#)

A traiter au prochain bureau en présence de F Piuzzi, République ivoirienne ainsi que les autres actions dans l'Afrique Francophone

- [sites historiques 'EPS' au sein de l'hexagone](#)

Après les Houches, le musée Ampère, Cargèse pourrait être le site suivant à proposer à l'EPS.

Il faudrait également réfléchir à d'autres possibilités : l'Observatoire de Nancy, les sites parisiens ENS , Collège de France, Orsay IPN empreinte Joliot-Curie,...

- [Horizon 2023 les 150 ans SFP](#)

Prochain comité organisation 150 ans SFP le 8 janvier à 14h.

- [proposition Y. BRECHET/D.JEROME reçue par Catherine \(article sur Friedel\)](#)

Le bureau approuve avec enthousiasme la proposition d'Yves Bréchet et Denis Jérôme, de célébrer par un article au sein de Reflets de la Physique le centenaire de la naissance de Jacques Friedel (11 février 1921). Paul Friedel, fils physicien de Jacques, souvent présent au sein des évènements de la SFP, a accueilli chaleureusement cette initiative.